

**Université du Québec à Montréal**  
**Département de science politique**  
**Automne 2020**

<p><b>POL 1601-10</b> <b>La politique au Canada et au Québec</b> Lundi : 14h00-17h00 À distance</p>
---

Professeur : Justin Massie  
Bureau : A-3465  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 5282  
Courriel : [massie.justin@uqam.ca](mailto:massie.justin@uqam.ca)  
Auxiliaire d'enseignement : Marco Munier ([munier.marco\\_bruno@courrier.uqam.ca](mailto:munier.marco_bruno@courrier.uqam.ca))

**DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS**

Ce cours offre une introduction à l'analyse de la politique au Québec et au Canada. Outre la compréhension des principaux déterminants de la vie politique (déterminants démographiques, socioculturels et économiques), il vise à saisir la genèse du régime constitutionnel canadien et le fonctionnement de ses institutions politiques (pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire et administratif), au Québec comme au Canada dans son ensemble. Il s'intéressera notamment à la monarchie parlementaire, au fédéralisme, à la Constitution et à sa réforme, aux chartes des droits, de même qu'aux modes de participation à la vie démocratique (système électoral, partis politiques, mouvements sociaux et groupes d'intérêt). Seront étudiés également la place ou le statut politique du Québec, des peuples autochtones et des groupes minoritaires dans l'ensemble canadien, compte tenu des idéologies, des politiques officielles et des diverses formes de nationalisme qui ont marqué la vie politique.

**OBJECTIFS DU COURS**

Ce cours poursuit deux objectifs. Premièrement, il vise à permettre l'acquisition de connaissances de base sur les systèmes politiques canadien et québécois. Deuxièmement, il entend développer les capacités d'analyse et d'argumentation relatives aux dynamiques politiques au Québec et au Canada.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

La démarche pédagogique s'articule autour du développement de compétences en matière d'argumentation fondée sur des connaissances. Les exposés magistraux constituent une base de réflexion qui doit être alimentée et enrichie par les lectures obligatoires avant chaque séance de cours. Les enseignements magistraux ne remplacent pas la lecture assidue et attentive des textes; ils sont plutôt conçus pour en éclairer la lecture.

En ces temps de pandémie, le cours se déroulera entièrement à distance et en ligne. Chaque semaine de cours sera divisée en deux séances : 1) une exposition magistrale de la matière soumise à

évaluation; et 2) une période de réponses aux questions afin d'assurer la compréhension de la matière.

Les deux séances seront tenues en direct sur Zoom, mais elles seront également enregistrées et déposées sur Moodle. Les étudiants-es pourront ainsi consulter les vidéos au moment à leur convenance. Toutefois, seules les questions posées en direct et, si le temps le permet, à l'avance par courriel, seront répondues lors de la séance Q&R.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Essai argumentatif	10%	19 octobre
Examen de mi-session	40%	23 novembre
Examen final	50%	21 décembre

Le cours comporte trois évaluations du même type. Il s'agit de travaux argumentatifs à effectuer à la maison (*take-home*) devant répondre à un choix de questions ouvertes. Les questions seront remises deux semaines avant la date d'échéance et les travaux devront être déposés sur Moodle. Aucun travail ne doit être envoyé par courriel. Seule la date du dépôt sur Moodle fera foi de la date officielle de remise du travail.

Tous les travaux sont évalués en fonction des critères suivants : 1) clarté, exactitude et cohérence de l'argumentation (60%), (2) effort de recherche (diversité, multiplicité et pertinence des sources) (20%), (3) qualité du français, référencement et présentation générale (20%). Il est impératif de respecter scrupuleusement les règles de référencement en format auteur-date.

**Essai argumentatif :** L'essai argumentatif sert à préparer les étudiants-es aux questions d'examens. Il vise à développer les capacités d'analyse et de compréhension en relation avec les notions abordées jusqu'alors dans le cours. Il s'agit de rédiger un court texte argumentatif qui répond à une question qui sera remise en classe.

L'essai doit comprendre trois (3) arguments clairs, cohérents et bien documentés. Au moins deux lectures obligatoires et un autre texte supplémentaire doivent être cités dans l'essai. L'essai est d'une longueur de quatre (4) pages à double interligne (police Times New Roman 12, marge de 2,5 cm), excluant la page de présentation et la bibliographie des sources citées.

**Examens :** Chaque examen doit être rédigé à la maison. Il est composé d'un choix de questions à développement. Les instructions détaillées concernant les examens seront remises en classe. L'examen de mi-session porte sur la matière vue en classe jusqu'alors. L'examen final porte sur l'ensemble de la matière vue dans le cours.

### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Les travaux remis en retard seront pénalisés de 5% par jour de retard, incluant les jours de fin de semaine. Aucune note ne sera attribuée si les travaux ne sont pas remis sur Moodle. Portail général : [www.moodle.uqam.ca](http://www.moodle.uqam.ca). Procédure d'accès : [www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf](http://www.moodle.uqam.ca/doc/acces.pdf)

La fraude scolaire n'est pas tolérée. Elle entraîne des sanctions très sévères. L'Université identifie plusieurs formes de fraude scolaire, dont le plagiat, la falsification de données ou de sources et la remise d'un travail ou d'une partie de travail rédigé par une autre personne. Pour plus de détails, voir le Règlement 18 (ci-dessous) et le site suivant : <http://www.bibliotheques.uqam.ca/plagiat>  
Notez que tous les travaux sont systématiquement examinés par un logiciel de détection de plagiat.

Consultez le guide en science politique pour en apprendre sur les ressources documentaires de la bibliothèque de l'UQAM, les règles de présentation des travaux, et bien plus encore : <http://guides.bibliotheques.uqam.ca/themes/100-Science-politique>

Il est fort probable que l'apprentissage en ligne et à distance ne soit pas ce à quoi vous vous attendiez lorsque vous vous êtes inscrits-es à l'UQAM. Votre expérience étudiante en sera certainement affectée. Je m'engage à faire tout en mon pouvoir pour rendre cette expérience la plus enrichissante que possible malgré les circonstances difficiles. Cette situation extraordinaire amène son lot de défis non seulement pour l'apprentissage et la vie étudiante, mais également pour vous et votre famille. Je tiens d'emblée à vous offrir mon soutien et ma préoccupation envers votre bien-être. J'encourage votre rétroaction tout au cours du trimestre afin d'améliorer la qualité et la pertinence des activités d'enseignement, des méthodes d'évaluation et des travaux. Il s'agit d'une première pour nous tous. Je serai à l'écoute de vos préoccupations et ouvert à vos suggestions constructives pour répondre à vos besoins. Ceci est mon vœu de pédagogue et de conseiller.

#### MATERIEL OBLIGATOIRE

L'ouvrage suivant est obligatoire :

- Réjean Pelletier et Manon Tremblay (dir.), *Le parlementarisme canadien*, 6<sup>e</sup> édition (Presses de l'Université Laval, 2017) : <https://www.pulaval.com/produit/le-parlementarisme-canadien-6e-edition> Il est disponible en format papier et numérique (47\$).

D'autres textes sont recommandés :

- Alain-G. Gagnon et David Sanschagrin (dir.), *La politique québécoise et canadienne : Acteurs, institutions, sociétés*, 2<sup>e</sup> édition (Presses de l'Université du Québec, 2017) : <http://www.puq.ca/catalogue/livres/politique-quebecoise-canadienne-edition-3264.html>
- Jean-François Caron, Guy Laforest et Catherine Vallières-Vaillancourt, « Le déficit fédératif au Canada », dans Alain-G Gagnon (dir.), *Le fédéralisme contemporain. Fondements, traditions institutions*. Montréal : PUM, 2006, pp.147-183 : <https://books.openedition.org/pum/10324>
- Martin Papillon, « Vers un fédéralisme postcolonial ? La difficile redéfinition des rapports entre l'état canadien et les peuples autochtones », dans Alain-G Gagnon (dir.), *Le fédéralisme contemporain. Fondements, traditions institutions*. Montréal : PUM, 2006, pp.461-485 : <https://books.openedition.org/pum/10350>
- Mebs Kanji et Kerry Tannahill, « Le malaise des Québécois : la confiance envers les institutions gouvernementales », dans Éric Bélanger, Frédérick Bastien et François Gélinau (dir.). *Les Québécois aux urnes : Les partis, les médias et les citoyens en campagne*. Montréal : PUM, 2013, pp. 75-87 : <https://books.openedition.org/pum/5892>

**PROGRAMME DE COURS ET DE LECTURES**

<b>Dates</b>	<b>Thèmes</b>	<b>Lectures obligatoires</b>	<b>Évaluations</b>
14 septembre	Introduction		
21 septembre	Le régime constitutionnel	Pelletier et Tremblay : Chap. 1 et 2	
28 septembre	Le fédéralisme	Pelletier et Tremblay : Chap. 4 (Caron et al. 2006)	
5 octobre	Nationalisme québécois	Gagnon : Chap. 5 (Gagnon : Chap. 14.)	Remise de la question
12 octobre	Pas de cours – Action de grâces		
19 octobre	Pouvoir exécutif	Pelletier et Tremblay : Chap. 9 (Gagnon : Chap. 8)	Essai argumentatif
26 octobre	Pas de cours – Semaine de lecture		
2 novembre	Pouvoir législatif	Pelletier et Tremblay : Chap. 8 (Gagnon : Chap. 7)	
9 novembre	Pouvoir judiciaire et chartes des droits	Pelletier et Tremblay : Chap. 3 et 11 (Gagnon : Chap. 10 et 18)	Remise des questions
16 novembre	La question autochtone	Gagnon : Chap. 3. (Papillon 2006)	
23 novembre	Examen de mi-session		Examen de mi-session
30 novembre	Système électoral	Pelletier et Tremblay : Chap. 5 (Gagnon : Chap. 17)	
7 décembre	Systèmes partisans	Pelletier et Tremblay : Chap. 7 (Gagnon : Chap. 12)	Remise des questions
14 décembre	Communication politique	Pelletier et Tremblay : Chap. 6. (Kanji et Tannahill 2013)	
21 décembre	Examen final		Examen final

## CONSIGNES POUR LA PARTICIPATION À UN COURS OU À UNE ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT EN LIGNE



Lors d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne, le personnel enseignant peut décider, selon le cas, de procéder à l'enregistrement audio ou audiovisuel du cours ou de l'activité d'enseignement. Le personnel enseignant peut partager l'enregistrement uniquement à son groupe-cours.



En cas d'enregistrement, l'étudiante, l'étudiant sera informé au début de la séance.



Il est de la responsabilité de l'étudiante, de l'étudiant de désactiver son microphone et/ou sa caméra s'il ne souhaite pas être enregistré.



À défaut de désactiver son microphone et/ou sa caméra, l'étudiante, l'étudiant, consent à l'enregistrement audio ou audiovisuel, à la conservation, à la rediffusion et à l'utilisation de l'enregistrement de son nom, de sa voix et de son image dans le cadre du cours ou de l'activité en ligne. L'étudiante, l'étudiant reconnaît ne détenir aucun droit dans l'enregistrement.



Sauf avec l'autorisation expresse écrite du personnel enseignant, l'étudiante, l'étudiant reconnaît qu'il est interdit de reproduire, d'enregistrer, de publier, de diffuser, de communiquer ou de partager, par quelque moyen que ce soit, tout ou partie de l'enregistrement d'un cours ou d'une activité d'enseignement en ligne de même que tout matériel pédagogique s'y rattachant.

Une étudiante, un étudiant qui contrevient à ce qui précède s'expose aux sanctions prévues dans les règlements et politiques de l'UQAM ou à tout recours légal, notamment en vertu de la Loi sur le droit d'auteur.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
**SPHÈRE**

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

## **Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme;
- le (cyber) harcèlement sexuel;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

### **Pour plus d'information :**

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique\\_no\\_16\\_2.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf)

### **Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :**

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : <https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)  
514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

## **Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap**

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

[https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique\\_no\\_44.pdf](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf)

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : [situation.handicap@uqam.ca](mailto:situation.handicap@uqam.ca)

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>